



# DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE  
USINE DE RESERVOIRS A HYDROGENE

PLASTIC OMNIUM  
LACHELLE (60)

Pièce jointe n° 8 : Incidences notables sur  
l'environnement



**KALIÈS**

Étude & conseil  
en environnement,  
énergie & risques industriels

## REVISIONS

Date	Version	Objet de la version
17/01/2023	1	Version initiale

## TABLE DES MATIERES

I. Sensibilité environnementale .....	4
II. Effets notables du projet sur l'environnement et la santé humaine .....	6
II.1. Incidences potentielles du projet .....	6
II.2. Incidences cumulées avec d'autres projets .....	11
II.3. Incidence transfrontalière .....	13
II.4. Mesures d'évitement et de réduction .....	13

## I. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE

Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont les ZNIEFF de type 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>« FORÊT DE RÉMY ET BOIS DE PIEUMELLE » (220013818), située à environ 2 km à l'Ouest du site,</li> <li>« MASSIF FORESTIER DE COMPIÈGNE, LAIGUE ET OURSCAMPS-CARLEPONT » (220014322), située à environ 3,9 km au Sud-Est du site.</li> </ul>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection biotope la plus proche est le « Domaine de Sainte Claire » (FR3800796) située à 14,4 km à l'Est du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au droit d'un parc national, d'un parc naturel marin, d'une réserve naturelle nationale ou régionale, d'une zone de conservation halieutique ou d'un parc naturel régional. La zone à enjeux la plus proche est le parc naturel régional «Oise - Pays de France » (FR8000043) situé à environ 11,2 km au Sud du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 30 km du premier aéroport ou aérodrome faisant l'objet d'un plan d'exposition au bruit. Néanmoins, le département de l'Oise fait l'objet d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement des infrastructures routières départementales dont la 4 <sup>e</sup> phase a fait l'objet d'un arrêté signé le 18 octobre 2022. D'après les cartes de bruit stratégiques, le projet n'est pas situé au droit d'une zone de niveau de bruit supérieur à 55 dB(A).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondiale ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au droit ou à proximité d'un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon. Il n'est pas situé au droit d'un monument historique ou ses abords, ni d'un site patrimonial remarquable. Les monuments historiques les plus proches sont l'Eglise de la commune de Jonquières et l'Eglise de la commune de Jaux, situées respectivement à 3,2 km au Sud-Ouest et au Sud-Est.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide d'importance Ramsar la plus proche est située à 13,7 km au Sud-Ouest du site. Une étude de caractérisation de sol humide a été réalisée dans le cadre de l'étude d'impact de l'extension de la ZAC du Bois de plaisance. Cette étude a conclu en l'absence de zone humide au droit du site au regard des trois critères (pédologie, habitats naturels, flore).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de LACHELLE ne fait pas l'objet d'un PPRN, ni d'un PPRT. Cependant, la commune de VENETTE en limite de site est visée par le PPR Inondation Compiègne Pont-SM par crue à débordement lent de cours d'eau.

Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans un site ou sur des sols pollués ? <i>[Site répertorié dans l'inventaire BASOL]</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites ou les sols pollués les plus proches sont les sites BASIAS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Sté des Pétroles SHELL BERRE » (PIC6002986) situé à 870 m au Sud,</li> <li>• « Dépan'Nord SARL » (PIC6002999) situé à 1 km au Sud-Ouest.</li> </ul>
Dans une zone de répartition des eaux ? <i>[R.211-71 du code de l'environnement]</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans deux zones de répartition des eaux souterraines : la ZRE Albien (3001) et la ZRE Aronde (3002).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection éloigné de captage AEP le plus proche se situe à environ 4,4 km au Sud-Ouest du site. Il existe aussi un captage AEP sans périmètre de protection à environ 4,4 km au Nord-Est du site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le centre urbain de Compiègne, situé à environ 4,4 km à l'Est du site.

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité ?	Oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones NATURA 2000 les plus proches sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps » (FR2212001), à 4 km à l'Est du site,</li> <li>• « Massif forestier de Compiègne, Laigue » (FR2200382), à 5,15 km au Sud-Est du site.</li> </ul>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le « Grand parc du château » de Compiègne, situé à environ 5,8 km à l'Est du site.

## II. EFFETS NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE

### II.1. INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La consommation en eau du site sera de 1 500 m <sup>3</sup> réparti comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 300 m<sup>3</sup>/an pour les besoins process,</li> <li>• Environ 1 200 m<sup>3</sup>/an pour les autres besoins.</li> </ul> Ainsi, la consommation en eau sera principalement liée aux besoins des salariés. Le prélèvement se fera par raccordement au réseau public d'adduction en eau potable. Aucun prélèvement forage ne sera réalisé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En l'absence de prélèvement par forage, aucun impact sur les masses d'eau souterraines n'est attendu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise un équilibre déblais remblais. L'étude de l'équilibre déblais remblais est présentée en annexe du présent document.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise un équilibre déblais remblais. L'étude de l'équilibre déblais remblais est présentée en annexe du présent document.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude 4 saisons mandatée par l'Agglomération de la Région de Compiègne a été réalisée au droit du projet en vu d'étendre la zone d'activité située à proximité : La ZAC Du Bois de Plaisance.  Cette étude conclue en l'absence de sensibilité spécifique relative à la faune ou à la flore. L'étude est présentée en annexe du présent document.  Seule une mesure d'évitement concernant la lisière du bois située à l'est du site est proposée. Cet évitement sera pris en compte dans le cadre du projet.

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au droit d'une zone NATURA 2000 et le formulaire d'évaluation simplifié des incidences NATURA 2000 est présenté dans le présent dossier. Aucun impact n'est identifié.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à distance de toute zone à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre une consommation d'espace agricole. Il n'est cependant pas, à lui seul, visé par une étude de compensation agricole selon les critères définis par le décret n°2016-1190 du 31 août 2016. A noter cependant que les règles d'urbanisme applicables à la zone sont actuellement compatibles avec le projet porté par Plastic Omnium et aucune modification de PLU n'est nécessaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun zonage associé à un Plan de Prévention des Risques technologiques (PPRt) n'affecte le terrain sur lequel viendra s'implanter le projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun zonage associé à un Plan de Prévention des Risques naturel (PPRn) n'affecte le terrain sur lequel viendra s'implanter le projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au regard des émissions estimés par Plastic Omnium, le projet rejettera des quantités de poussières et de Composés Organiques Volatiles peu significatifs. Ces rejets seront traités pour se situer en deçà de tout flux limite déclenchant une VLE selon les Arrêtés Ministériels de Prescriptions Générales (AMPG) relatifs aux rubriques 2940 (Arrêté du 12/05/20), 2661 (Arrêté du 14/01/00) ou 1978 (Arrêté du 13 décembre 2019). Seule la VLE applicable sans conditions de flux liée aux poussières et COV de l'AMPG relatif à la rubrique 1978 sera applicable.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic généré par le projet sera issu : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du trafic Véhicules Légers (VL) des salariés et visiteurs / sous-traitants,</li> <li>• Du trafic des Poids-Lourds (PL) liés aux livraisons / expéditions.</li> </ul>

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
					<p>Le trafic est estimé à 150 VL et 20 PL par jour.</p> <p>L'accès au site se fera depuis la départementale D36E, donnant accès aux départementales D36 et D98 puis à la Nationale 31 située seulement à 2 km du projet. Cette dernière permet d'accéder par voie rapide aux communes de Venette et de Compiègne mais également de rejoindre l'autoroute A1 pour les poids-lourds.</p> <p>Ce réseau viaire sera suffisant pour considérer l'impact du trafic du projet non significatif.</p> <p>A noter également que le site fonctionnant en 3 x 8, le trafic lié aux VL est réparti sur la journée.</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas visé par un plan de prévention du bruit.</p> <p>Le projet est susceptible de générer des nuisances sonores liées notamment à la circulation sur site (VL/PL) et aux différents équipements liés au process.</p> <p>Cependant, aucune activité ne sera réalisée en extérieur et des mesures acoustiques seront réalisées par l'exploitant pour s'assurer de l'absence de dépassement de valeurs réglementaires.</p> <p>A noter la faible sensibilité de l'environnement avec l'absence de tiers à proximité et la présence de la ZAC du Bois de Plaisance accolée.</p>
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas concerné par des nuisances olfactives mais est susceptible d'engendrer des odeurs compte tenu des composés utilisés sur site dans le cadre du process (notamment les COV). Ces émissions sont cependant peu significatives compte tenu de l'absence d'activité en extérieur (tout le process est réalisé dans un hall de production fermé) et de la collecte puis canalisation des effluents gazeux qui sont traités par un système tel que filtre à charbon actif.</p>
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre aucune vibration.</p>
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Afin de limiter au maximum les nuisances lumineuses, l'éclairage éclairera uniquement les zones nécessaires (notamment liées à la sécurité du personnel) et ne sera pas dirigé vers le haut ou en dehors des limites du projet.</p> <p>Afin d'évaluer l'efficacité des liminaires vis-à-vis de la pollution lumineuse, l'éclairage aura un classement BUG, système de classement spécifique visant à prendre en compte de manière complète la pollution lumineuse.</p>



Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'ensemble des rejets atmosphériques identifiés seront collectés et canalisés. Il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des vapeurs liées aux opérations d'extrusion,</li> <li>• Des vapeurs liées à l'utilisation des fours,</li> <li>• Des vapeurs liées à l'application du fire coating,</li> <li>• Des vapeurs liées à l'application de résine époxy sur les fibres de Carbone.</li> </ul> <p>Tous ces rejets seront traités avant rejet. Les caractéristiques des rejets n'entraînent pas de calcul de hauteur de cheminée spécifique signifiant que le flux rejeté nécessite d'être dilué dans l'atmosphère pour limiter les impacts.</p> <p>L'impact lié aux rejets atmosphériques est considéré comme faible.</p>
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets aqueux seront exclusivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des eaux pluviales collectées et infiltrées (après traitement),</li> <li>• Des eaux domestiques rejetées au réseau public aboutissant à la station d'épuration collective,</li> <li>• Des eaux de process, non polluées et assimilées à des eaux domestiques et rejetées dans le même réseau que ces dernières (Il s'agit d'eaux de process liées aux tests d'éclatement des réservoirs. Seul des résidus de plastique peuvent se retrouver dans ces eaux en cas d'éclatement du réservoir. Un traitement pour extraire ces résidus sera réalisé avant rejet).</li> </ul> <p>A noter que le site réalisera une convention de rejet avec la station d'épuration avant mise en exploitation.</p>
	Engendre-t-il des d'effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. point précédent.
Déchets	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets produits par l'installation seront tirés et stockés sur site, à l'abri des intempéries. Les grandes familles de déchets produits sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des aérosols,</li> <li>• Du bois,</li> <li>• Du carton,</li> <li>• Des Déchets Industriels Banaux (DIB),</li> <li>• Des déchets dangereux tels qu'emballages souillés, produits chimiques liés au nettoyage des installations ou entretien du séparateur hydrocarbure,</li> <li>• Des résidus de plastique.</li> </ul>

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
					La valorisation des déchets sera avant tout recherchée. L'expédition de ces déchets sera assurée par contrat avec un prestataire spécialisé et le site s'assurera que le site de traitement ou de valorisation est autorisé.
Patrimoine/ Cadre de vie/ Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au droit ou à proximité d'un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon. Il n'est pas situé au droit d'un monument historique ou ses abords, ni d'un site patrimonial remarquable.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit au droit de parcelles agricoles. Cependant, le projet de Plastic Omnium est conforme à l'usage des sols prévu par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat de l'agglomération de Compiègne (Cf. pièce associée à la compatibilité avec le PLUiH).

## II.2. INCIDENCES CUMULEES AVEC D'AUTRES PROJETS

Le terrain retenu par la société Plastic Omnium fait partie d'une zone d'extension de la ZAC du Bois de Plaisance. En effet, la ZAC du Bois de Plaisance développe actuellement une superficie de 126 hectares sur la commune de Venette. Une procédure visant à développer son emprise à l'ouest, sur la commune limitrophe de Lachelle, permettra à terme d'étendre la ZAC sur près de 20 hectares supplémentaires. Ces autorisations, portées par l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC), sont en cours d'instruction. Ainsi, à la date du dépôt du présent dossier, le site d'étude ne fait pas partie de la ZAC et est donc considéré comme « indépendant » au titre des autorisations requises.

Les incidences cumulées avec d'autres projets autour du site sont présentées dans le tableau suivant :

*Tableau 1. Liste des projets autour du site ayant une incidence potentielle*

Date de parution	Commune	Intitulé du projet	Procédure	Incidences	Décision / Avis	Incidence cumulées avec le projet	Distance au projet
03/02/22	Venette	Construction d'un entrepôt logistique de 72 000 m <sup>2</sup> pour du stockage de divers produits de grande distribution	Procédure d'Autorisation Environnementale	Impact sur gestion des eaux, trafic, bruit	Pas d'avis de l'Autorité environnementale	Incidence cumulée sur le trafic et le bruit	En limite de site au Nord-Est
28/10/22	Monchy-Humières	Contribution au cadrage de l'étude d'impact pour le prélèvement d'eau du golf du château d'Humières	Dossier d'examen au cas par cas	Impact sur gestion des eaux (prélèvements supérieur à 8 m <sup>3</sup> /h dans le plan d'eau et l'Aronde, en ZRE, 30 000 m <sup>3</sup> /an), zones humides	Soumission à étude d'impact	Pas d'incidence cumulée	A 5,7 km au Nord
03/06/21	Venette	Projet d'une usine de production de parfum de la société Chanel Parfums Beauté	Compléments au DDAE suite à une évolution du projet	Enjeux relatifs aux milieux naturels, aux risques technologiques, à la qualité de l'air et aux émissions de GES (mobilité et trafic)	Dossier satisfaisant nécessitant d'être amélioré sur plusieurs points (notamment EDD, trafic, rejets effluents, eaux souterraines)	Incidence cumulée sur le trafic (GES)	A 500 m au Nord-Est
26/07/20			Procédure d'Autorisation Environnementale				
20/12/21	Remy	Projet de renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une carrière	/	/	Pas d'avis de l'Autorité environnementale	Pas d'incidence cumulée	A 4 km au Nord-Ouest

Date de parution	Commune	Intitulé du projet	Procédure	Incidences	Décision / Avis	Incidence cumulées avec le projet	Distance au projet
04/02/21	Le Meux	Projet de régularisation du site de fabrication de mastics et de colles Den Braven	Procédure d'Autorisation Environnementale	Risques de pollution des eaux en cas d'incendie ou d'inondation, et les risques sanitaires	Dossier nécessitant d'être complété sur la mise en sécurité des polluants en cas d'inondation, l'étude du bassin de rétention des eaux d'extinction incendie, l'ERS	Pas d'incidence cumulée	A 6,5 km au Sud
04/09/20	Margny-lès-Compiègne et Compiègne	Projet de création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'éco quartier de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne	Etude d'Impact Environnementale	Enjeux au niveau du risque d'inondation, du périmètre de protection de monuments historiques, de l'intégration paysagère, des milieux naturels et émissions de GES	Dossier nécessitant d'être complété sur l'intégration paysagère, les milieux naturels, le risque d'inondation, les émissions de GES	Pas d'incidence cumulée	A 4 km à l'Est

## II.3. MESURES D'EVITEMENT ET DE REDUCTION

Tel que précisé précédemment, une étude 4 saisons faune / flore mandatée par l'Agglomération de la Région de Compiègne a été réalisée au droit du projet en vue d'étendre la zone d'activité située à proximité : La ZAC Du Bois de Plaisance.

Cette étude conclue en l'absence de sensibilité spécifique relative à la faune ou à la flore. L'étude est présentée en annexe du présent document.

Seule une mesure d'évitement concernant la lisière du bois située à l'est du site est proposée. Cet évitement sera pris en compte dans le cadre du projet.

La localisation de la mesure est présentée sur le plan ci-dessous.

